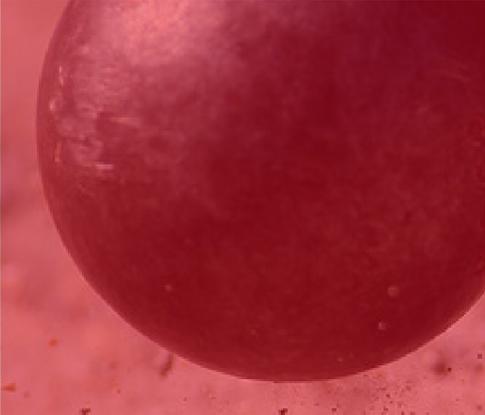
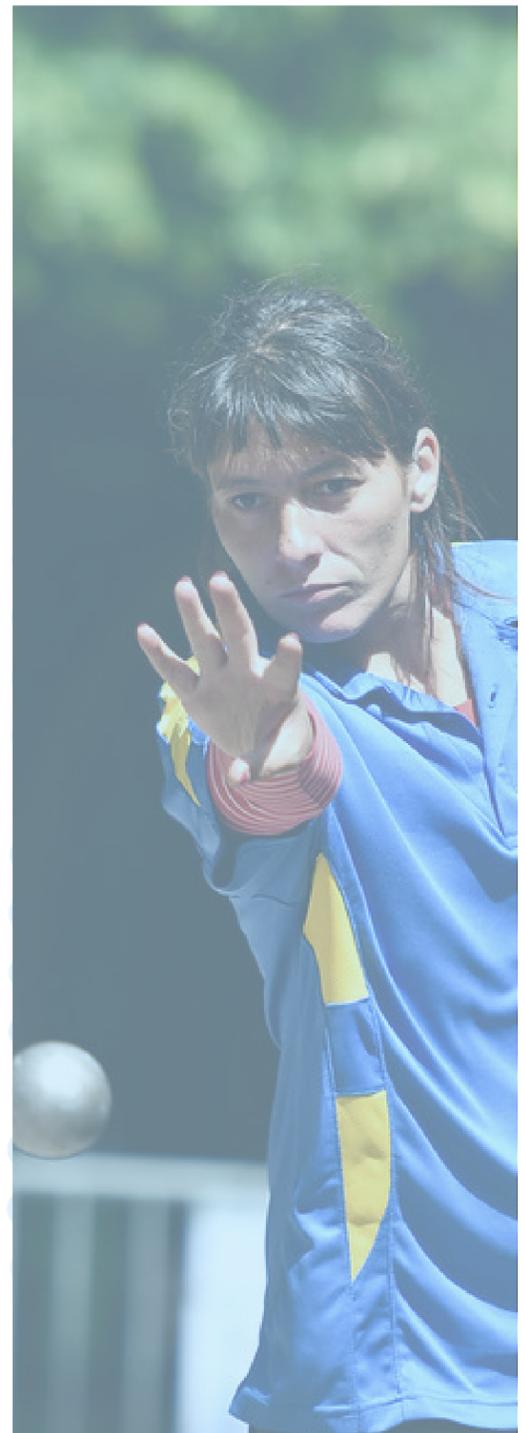




Championnat de France Para Pétanque Adaptée



du 31 mai au 2 juin 2024
à Saint Chamond - Site de Bujarret



Avec le parrainage du



06 70 42 13 46

colfranceparapetanque2024@gmail.com

<https://url-r.fr/nlmfi>



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Saint Chamond (42)

Venir sur le site de Bujarret à Saint Chamond

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demandes de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Le Département de la Loire est très fier d'accueillir les Championnats de France de Para Pétanque Adaptée du 31 mai au 2 juin 2024.

Réunissant près de 500 sportifs en situation de handicap issus de divers horizons et de nombreux accompagnateurs, cette compétition s'annonce comme l'un des temps forts, tous sports confondus, du printemps prochain.

En apportant son soutien à cette épreuve, le Département de la Loire démontre une nouvelle fois qu'il fait du sport adapté une discipline qui s'inscrit totalement dans sa politique de développement du sport ligérien ; et qu'il entend promouvoir. Nous sommes bien évidemment présents aux côtés des Comités que nous soutenons dans leurs initiatives, et apportons des aides aux différentes manifestations organisées sur notre territoire.

Ce Championnat de France de Pétanque s'inscrit parfaitement dans cet objectif de valorisation et nous sommes heureux que l'ensemble des participants aient à cette occasion le plaisir de découvrir notre territoire en mêlant des moments d'échanges, de partages et d'émotions qui s'annoncent nombreux.

Bonne chance à tous et bienvenue dans la Loire !



Jean-Yves BONNEFOY
Vice-président
Département de la Loire

Mots d'accueil



La Ville de Saint-Chamond est très heureuse d'accueillir sur son territoire le Championnat de France de Para Pétanque adaptée, du 31 mai au 2 juin 2024.

C'est un honneur qui nous est fait d'avoir été choisis par la Pétanque Saint-Chamonaïse et le Comité Loire Sport Adapté. Et nous leur sommes reconnaissants d'avoir choisi notre commune et, à travers ce choix, de partager avec nous des valeurs communes. Des valeurs de vivre ensemble, de solidarité, de dépassement de soi, de fraternité. Des valeurs partagées par les sportifs et par ces pratiquants en situation de handicap qui sont, rappelons-le, avant tout des sportifs.

Merci aux 450 boulistes qui participeront à cette compétition, mais également merci aux accompagnateurs qui seront, eux aussi, mis à l'honneur au cours de ce formidable événement.

Je n'oublie pas également les Présidents de la Pétanque Saint-Chamonaïse, du Comité de la Loire de Sport Adapté ainsi que toutes celles et ceux, bénévoles, membres des associations, entraîneurs, arbitres, qui vont œuvrer afin que cette compétition soit un succès et surtout un beau moment de partage et de vivre ensemble.



Axel DUGUA
Maire de Saint-Chamond
1^{er} vice-président du SIPG

Mots d'accueil



Le club de la Pétanque Saint-Chamonnaise et moi-même sont très heureux de vous accueillir à St Chamond pour le championnat de France de Para Pétanque Adaptée 2024.

Voilà plusieurs années que la Pétanque Saint-Chamonnaise collabore avec le Comité Départemental du Sport Adapté de la Loire au Championnat Régional de Para-pétanque Adapté et l'organisation de cette compétition est l'aboutissement de notre collaboration.

La cité Couramiaude laissera un souvenir indéniable à tous les participants, dirigeants et accompagnateurs et ceci grâce à l'expérience de nos bénévoles mais également par la qualité des infrastructures qui sont mis à notre disposition.

J'en profite pour remercier très sincèrement la ville de Saint Chamond, représentée par monsieur le maire, les partenaires publics et privés pour leur soutien et sans qui la compétition n'aurait pu avoir lieu.

Il me reste à vous souhaiter de réaliser un très beau championnat à toutes et à tous.



David GOMES

Président de la pétanque Saint
Chamonnaise
Président du COL

Mots d'accueil



Le CDSA 42 va avoir le plaisir d'accueillir le Championnat de France de Para Pétanque Adaptée cette année. C'est un plaisir car, bien que pas reconnue par les Jeux Olympiques, la pétanque en porte en elle les valeurs philosophique que sont l'Amitié, le Respect et l'Excellence. Un plaisir car notre Comité Départemental se félicite d'être entouré de partenaires dynamiques et au diapason de ces mêmes valeurs ; ils ont naturellement répondu favorablement pour l'organisation de cet évènement sportif.

C'est aussi un réel challenge pour notre CDSA. Un challenge à plusieurs niveaux, comme il en est des vrais défis. Un contexte économique suffisamment contraint pour être hélas mentionné ici, par des coupes drastiques des subventions de l'ANS. Cependant nous souhaitons concevoir un Championnat répondant encore à ces valeurs d'Amitié, de Respect et d'Excellence. Elles correspondent aux actions que nous menons depuis 1983, naissance de notre Comité. Aujourd'hui, toute l'équipe du CDSA 42 reste présente sur le terrain, motivée et mobilisée dans l'optique de cette réussite.

Un challenge enfin et surtout pour chacun des sportifs en situation de handicap qui va, j'en suis persuadé, nous proposer ses plus belles performances dans le sport qu'il a choisi. Un plaisant challenge donc que de souhaiter la bienvenue aux quelques 500 compétiteurs, à leurs accompagnateurs et, nous l'espérons aux nombreux spectateurs pour ce Championnat de France de Para Pétanque Adaptée.



Georges BERGERON
Président du CDSA 42

Bienvenue à Saint-Chamond



Capitale du Gier, 2^{ème} ville du Département de la Loire et de Saint-Étienne Métropole (400 000 habitants, 53 communes), Saint-Chamond est idéalement située aux portes du Parc Naturel Régional du Pilat entre Lyon et Saint-Etienne. Elle conjugue les atouts d'une ville moyenne offrant des services de qualité et ceux d'un environnement naturel privilégié.

Depuis 2014, elle s'est lancée dans un vaste programme de valorisation de son espace urbain, de réaménagement de ses friches industrielles, de réhabilitation de ses quartiers, de valorisation de son riche patrimoine.

L'emblématique site de Novaciéries, symbole de ce dynamisme, regroupe à deux pas du centre-ville un pôle de loisirs : cinéma, restaurants, terrasses, théâtre de verdure, viaduc panoramique, toboggans géants, skate-park, jeux, voies piétonnes, cyclables, éco-quartier, logements, bureaux, zones d'activités...

Saint-Chamond, un nouvel Art de Vivre la Ville.

Patrimoine et monuments historiques :

Riche d'une histoire prenant racine dès le Haut Moyen-Âge, Saint-Chamond propose un ensemble de sites qui constituent les témoins de son riche passé et notamment :

La Maison des Chanoines (classé aux Monuments Historiques)

L'Hôtel Dieu, le Couvent des Minimes, l'Église Saint-Pierre, l'Hôtel Dugas de la Boissonny, les Usines Gillet (inscrits aux Monuments Historiques).



La ville en chiffres :

Population : 35 697 habitants

Superficie : 54.88 km²

100 hectares d'espaces verts



Sport :

47 équipements sportifs : 15 salles spécialisées, 7 gymnases polyvalents, 4 salles non spécialisées, 1 maison des sports, 1 centre nautique, 1 stade d'athlétisme, 6 boulodromes

Vie associative :

22 salles municipales mises à disposition des associations et particuliers
4 maisons de quartier

Petite enfance :

4 crèches municipales, 32 crèches associatives

1 ludothèque

1 Relais Petite Enfance

1 Maison d'Accueil Assistants Maternels

Enfance :

Enseignement public : 8 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires, 7 écoles primaires, 4 collèges, 2 lycées généraux, 3 lycées professionnels, 1 lycée hôtelier, 1 MFR, 1 espace Infos Jeunes

Enseignement privé : 6 écoles primaires

2 centres de loisirs

1 centre social municipal, 3 centres sociaux associatifs

1 MJC



Culture :

- 1 Médiathèque
- 1 Conservatoire
- 3 salles de spectacle
- 2 salles d'exposition
- 7 bâtiments historiques

Labels :

- 3 fleurs Villes et Villages Fleuris
- 5@ Villes Internet
- 100 % EAC
- Ville en Poésie
- Territoire Engagé pour la Nature
- Terre de Jeux 2024

Venir à Saint-Chamond

Accueil des équipes

Site de Bujarret

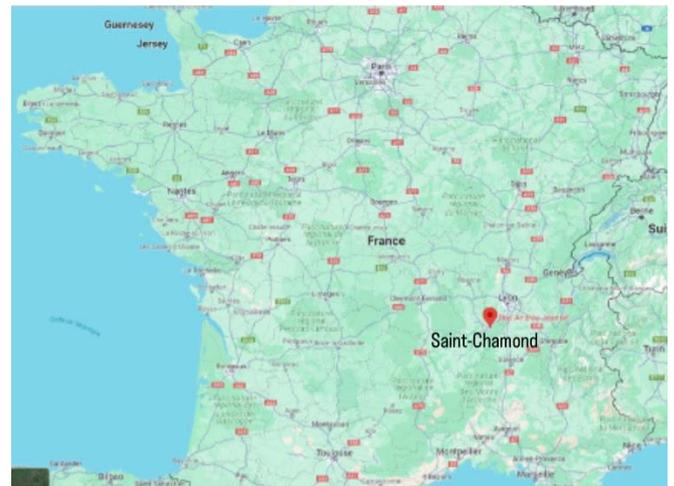
Rue Andrée Jeantet

42400 Saint-Chamond

Parking Bénévoles et officiels :

Route de la Chabure – En haut du parc de
Bujarret

42400 Saint - Chamond



En voiture

- Depuis Lyon: 1h via A47.
- Depuis Clermont-Ferrand: 1h45 via A89 et A72.
- Depuis Paris: 5h15 via A6, A7 et A47
- Depuis Bordeaux: 5h30 via A89 et A72
- Depuis Marseille: 3h via A7 et A47
- Depuis Strasbourg: 5h30 via A36, A6 et A47
- Depuis Nantes: 6h15 via A85 et A71.

En train/TGV

- Depuis Paris: 3h en TGV et ensuite Lyon-Saint Etienne – Saint Chamond via TER
- Depuis Marseille : 3h en TGV et ensuite Lyon-Saint Etienne – Saint Chamond via TER
- Depuis Bordeaux:

En avion

- A 1h de l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Comité d'organisation local

Président du COL
Monsieur GOMES David

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Catherine MARTIN
Secrétaire général	Angélique BUCZEK
Commission Coordination / Logistique	Aurélien MOUSSE
Commission Sportive	Aurélien MOUSSE / David GOMES
Commission Médicale	Prénom + NOM
Commission Restauration	Florence GOMES/ Georges BERGERON
Commission Hébergement	Aurélien MOUSSE et Joël THUREL
Commission Communication et Partenariats	Sarah LADOUCETTE – Aurélien MOUSSE
Commission Animation / Bénévolat	Hamid GHODBANE – David GOMES
Commission Développement Durable	AUBERIE Farina et BRUNON Coralie

Cadre technique national Para Pétanque Adaptée	Laurence JOUCLAS laurencejouclas@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Carole SAINDEFF
Référent championnat de la commission sportive nationale Para Pétanque Adaptée	Sylviane AUGUSTE sylviane_auguste@yahoo.fr



COL France Para Pétanque Adaptée 2024
Pétanque Saint-Chamonnaise – David GOMES, président
CDSA 42 – Aurélien MOUSSE, CTF
25 rue du président Wilson
42400 Saint Chamond
Tel : 06.70.42.13.46
Mail : colfranceparapetanque2024@gmail.com

Programme prévisionnel

Site du CF de Para Pétanque Adaptée 2024:

Site de Bujarret – Rue Andrée Jeantet – 42400 Saint Chamond

Vendredi 31 mai 2024

14h00 - 18h00	Accueil des délégations
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture
19h-19h30	Réunion des entraîneurs
19h30-21h00	Repas

Samedi 1^{er} juin 2024

7h15-8h00	Réunion arbitres et responsables de jeu
09h00 - 12h00	Compétition - Poules
11h30 - 14h00	Repas
14h00 - 18h00	Compétition - ¼ de finale Tableau A et B
20h30	Soirée de Gala

Dimanche 2 juin 2024

09h00 - 11h30	½ finales et finales - Tableau A et B
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture- distribution des paniers repas.
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Lundi 08 avril 2024.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 31 mai 2024 de 14h à 18h
Sur le site de Bujarret
Rue Andrée JEANTET
42400 Saint-Chamond

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la Para Pétanque Adaptée en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans ce dossier. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

Le Vendredi soir de 19h30 à 21h.

Le Samedi midi de 12h à 13h30

La soirée de gala du samedi soir à partir de 19h30

Site de Bujarret
Rue Andrée JEANTET (suivre le fléchage Restauration)
42400 Saint-Chamond

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

A partir de 11h

**Site de Bujarret – Suivre fléchage Restauration
42400 Saint-Chamond**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Les tarifs indiqués dans la colonne « tarif spécifique » ont été négociés à l'occasion du Championnat de France. Le responsable de la délégation devra justifier de son appartenance au mouvement Sport Adapté (présentation de la licence Sport Adapté obligatoire).

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Récompenses :

En fonction des parties, la remise des récompenses pourra avoir lieu un peu plus tard.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **de Para Pétanque Adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **de Para Pétanque Adaptée**

Modalités d'inscription :

Le championnat de France **de Pétanque** relève du règlement de Para **pétanque** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France Para pétanque Adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 17 du présent dossier).

Le référent championnat de France de la CSN **Para Pétanque Adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Sylviane AUGUSTE** doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 8 avril 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **8 avril 2024** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par la référente championnat de France de la CSN **Para Pétanque Adaptée** – **Sylviane Auguste** – et la Cadre technique national de la discipline – **Laurence JOUCLAS** – est programmée le :

Vendredi 31 mai 2024 de 19h à 19h30
Site de Bujarret – Rue Andrée JEANTET – 42400 Saint Chamond

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs aux horaires indiqués.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **Sylviane AUGUSTE** - sylviane_auguste@yahoo.fr et championnats@sportadapte.fr.

Équipements sportifs :

L'ensemble des joueurs concourant sur le CF de Para Pétanque Adaptée devront présenter pour la même équipe une tenue homogène, haut identique pour chacun (tee-shirt ou maillot à manches courtes ou longues, débardeurs interdits). Tenues sportives obligatoire, jeans non autorisés.

Catégories d'âge et Mixité :

Saison	Séniors	Vétérans
2023- 2024	2005 et avant	1982 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour **les moins de 16 ans et moins de 18 ans qui se seront qualifiés sur les épreuves régionales. Demande de dérogation qui sera soumise à validation de la commission sportive nationale de Para Pétanque Adaptée.**

Les équipes pourront être mixtes. Un seul classement sera établi.



FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **08 avril 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL France Para Pétanque Adaptée

CDSA 42 – Aurélien MOUSSE, CTF

Le Bourg- 42260 Saint Polgues

colfranceparapetanque2024@gmail.com / 06.70.42.13.46

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION			
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration (du vendredi soir au dimanche midi inclus)	89€		...€
Formule 4 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration ((du vendredi soir au dimanche midi inclus)	69€		...€
Repas de gala du Samedi 01 juin 2024, soir	35€		...€
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CF PARA PETANQUE 2024**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

Et à renvoyer au COL avant le avant le 08 avril 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL France Para Pétanque Adaptée

CDSA 42 – Aurélien MOUSSE, CTF

Le Bourg- 42260 Saint Polgues

colfranceparapetanque2024@gmail.com / 06.70.42.13.46

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom Coach et N°Licence	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BC/BC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

Et à renvoyer au COL avant le 08 avril 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL France Para Pétanque Adaptée

CDSA 42 – Aurélien MOUSSE, CTF

Le Bourg- 42260 Saint Polgues

colfranceparapetanque2024@gmail.com / 06.70.42.13.46

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Nom Coach et N°Licence	Date et lieu qualification
Doublette 1							
Doublette 2							
Doublette 3							
Doublette 4							
Doublette 5							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT CD/CD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale

Et à renvoyer au COL avant le 08 avril 2024

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL France Para Pétanque Adaptée

CDSA 42 – Aurélien MOUSSE, CTF

Le Bourg- 42260 Saint Polgues

colfranceparapetanque2024@gmail.com / 06.70.42.13.46

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	NOM Coach et N°Licence	Date et lieu qualification
Doublette 1							
Doublette 2							
Doublette 3							
Doublette 4							
Doublette 5							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Sylviane AUGUSTE - sylviane_auguste@yahoo.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **Para Pétanque Adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Sylviane AUGUSTE - sylviane_auguste@yahoo.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **Para Pétanque Adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France Para Pétanque Adaptée 2024 – Aurélien MOUSSE, CDSA 42

Le Bourg – 42260 Saint Polgues

06.70.42.13.46 / colfranceparapetanque2024@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 08 AVRIL 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

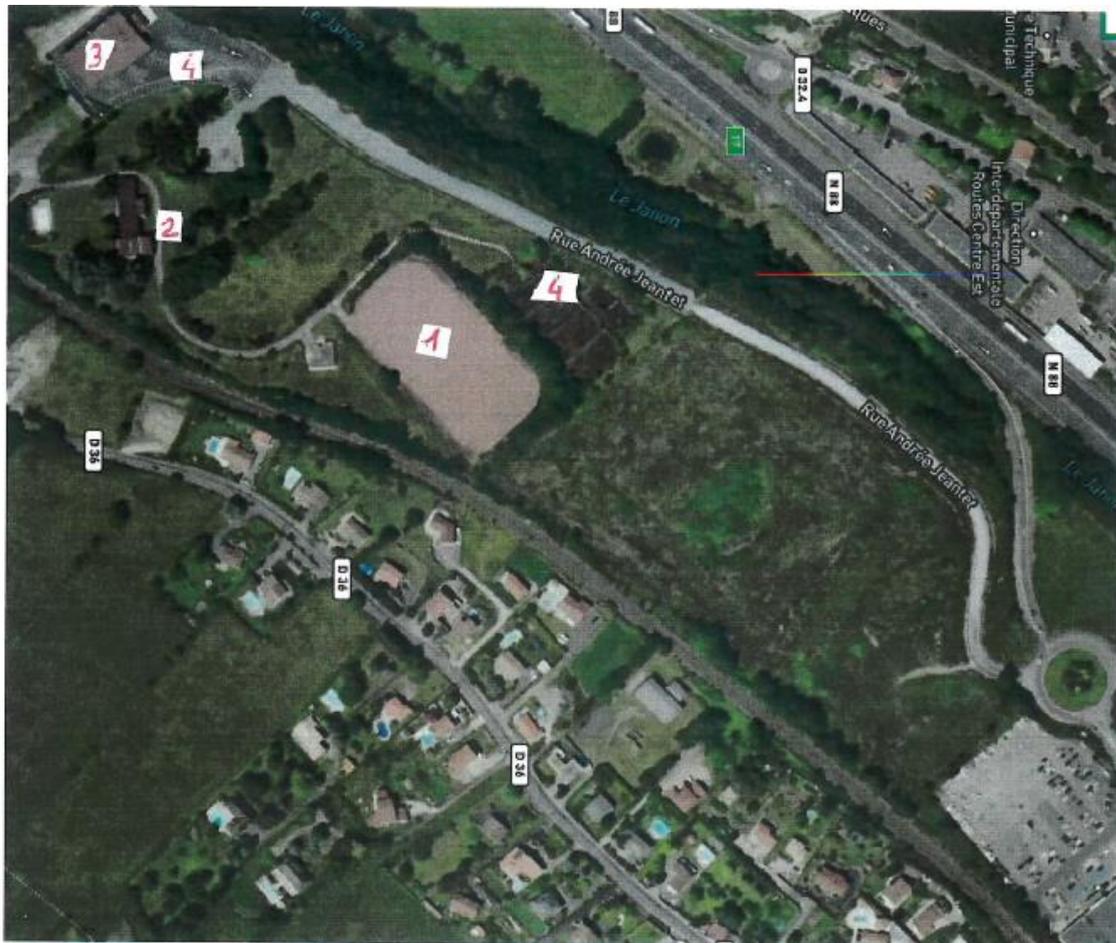
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



- ① Lieu de compétition
- ② Salle de réunion (officiel, entraîneur, bénévoles)
- ③ Salle restauration
- ④ Parking.

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs spécifiques	Kilomètres de la compétition
<u>Hôtel Campanile Saint Etienne Est Saint Chamond</u>	ZAC du Bourdon 42400 St Chamond 04.77.22.01.01	65€ Chambre Double (grand lit pour 1 ou 2 personnes) Chambre Twin (2 lits séparés) Dispo : 10 chambres Twin 20 chambres doubles Petit déjeuner Buffet : 12.90€	5km
<u>Hôtel « Les Ambassadeurs » Saint Chamond</u>	28 avenue de la libération 42400 Saint Chamond 04.77.22.99.69	X	3km
<u>Hôtel F1 La Grand Croix</u>	235 rue de la Peronnière 42320 La Grand Croix Mail : H2428@accor.com Tel : <u>06 37 02 41 93</u>	X	8km
<u>B&B Hôtel Saint Etienne</u>	17 rue Marc Charras 42100 Saint Etienne 04.77.49.47.47 Mail : bb_4577@hotelbb.com	X	7km
<u>Hôtel F1 Saint Etienne</u>	114 Rue des Aciéries 42100 Saint Etienne H2400@accor.com	X	8km
<u>Hôtel Campanile</u>	8 rue de l'Artisanat 42390 Villars stetienne.villars@campanile.fr 04 77 92 37 37	55€ (tarif spécifique sportif le weekend) + 1.2€ taxe/j Petit déjeuner : 13.9€	11km
<u>Hotel 1^{ère} Classe</u>	9 rue de l'Artisanat 42390 Villars Saintetienne.villars@premiereclasse.fr <u>04.77.92.64.78</u>	X	11km
<u>B&B Hôtel Saint Etienne La Terrasse</u>	10 rue de l'Artisanat 42390 Villars	X	11km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

